Termes de référence
Olympiades internationales de langue française

I. Contexte et justification

a. Présentation de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF)

L'Organisation internationale de la Francophonie est une organisation multilatérale regroupant actuellement 88 États et gouvernements partageant l'usage de la langue française. L'OIF est une personne morale de droit international public et possède une personnalité juridique, dont le siège est à Paris, France. Elle est financée par les États et gouvernements membres sous forme de contributions statutaires ou volontaires.

L'OIF remplit une triple mission : politique, diplomatique et de coopération.

Elle déploie ses actions selon quatre grandes missions :

- La langue française, la diversité culturelle et linguistique ;
- La paix, la démocratie et les droits de l'Homme ;
- L'éducation et la formation ;
- Le développement durable et l'économie.

Une attention particulière est portée aux femmes et aux jeunes ainsi qu'à l'accès aux technologies de l'information et de la communication qui sont des axes transversaux des programmes mis en œuvre par l'OIF.

b. Présentation de la Conférence des ministres de l'Education des Etats et gouvernements de la Francophonie (CONFEMEN)

La CONFEMEN est la plus ancienne institution de la Francophonie. Depuis sa création en 1960, la CONFEMEN œuvre pour la promotion de l'éducation et de la formation professionnelle et technique. Elle représente un espace de valeurs partagées, d'expertise et de solidarité agissante dans lequel s'enracine notre appartenance au monde francophone. Depuis 1968-1969, la CONFEMEN s'est dotée d'un Secrétariat Technique Permanent (STP) dont l'accord de siège s'est concrétisé avec le Sénégal.

Elle compte aujourd'hui 44 États et gouvernements membres.

La CONFEMEN déploie ses actions selon trois grandes missions :

- – Informer ses membres sur l'évolution des systèmes éducatifs et les réflexions en cours
- – Nourrir la réflexion sur des thèmes d'intérêt commun en vue d'actions à mener en coopération
- – Animer la concertation entre ministres et experts afin d'élaborer des positions communes et formuler des recommandations pour appuyer les politiques régionales et internationales en matière d'éducation.

c. Présentation du dispositif CREF au sein de l'OIF

Le Centre Régional Francophone (CREF) est un dispositif original qui fédère et facilite la coopération et les échanges entre les acteurs régionaux, nationaux et locaux agissant dans l'enseignement du et en français. Cette initiative qui a été expérimentée pour la première fois en 1993 en Asie-Pacifique (CREFAP) a été étendue en 2005 à l'Europe centrale et orientale

(CREFECO) et à partir de 2021 en Afrique et le Moyen Orient à partir de Djibouti (CREFAMO). Les CREF constituent des dispositifs d'ingénierie de formation de haut niveau. A ce titre, ils sont de véritables centres d'excellence qui dispensent des formations et des séminaires à l'intention de l'ensemble des catégories professionnelles de l'enseignement du français dans les systèmes éducatifs. Ils œuvrent également à la réflexion pédagogique et la production de nouveaux outils adaptés au contexte en partenariat avec les associations d'enseignants de français. Les CREF déploient également des activités innovantes pour les apprenants (Olympiades internationales de langue française, hackathons pour la création de jeux vidéo, quiz en ligne, etc.).

d. Le concept des Olympiades internationales de la langue française

Cette manifestation a été organisée pour la première fois en 2015 à l'initiative du Ministère de l'Éducation et de la Recherche Scientifique de Roumanie par l'intermédiaire de l'Inspection Académique du département de Cluj, dans le cadre des évènements liés à Cluj-Napoca, capitale Européenne de la Jeunesse 2015.

L'Organisation internationale de la Francophonie est le partenaire principal et le co-organisateur de ces Olympiades en étroite collaboration avec les ministères en charge de l'éducation des pays impliqués. À la suite de 5 éditions en Europe centrale et orientale déployées avec l'appui du Centre régional francophone pour l'Europe centrale et orientale (CREFECO) (2015 Cluj-Napoca, Roumanie; 2016 Lovetch, Bulgarie; 2017 Aghveran, Arménie; 2018 Ohrid, Macédoine du Nord; 2019 Chisinau, République de Moldavie) représentant un projet phare au service du rayonnement de la langue française et de la valorisation de l'excellence des jeunes francophones, cette initiative sera déployée à l'échelle internationale en Afrique, en Asie du Sud-Est et en Europe centrale et orientale via le dispositif des CREF de l'OIF et en partenariat avec le Secrétariat technique permanent de la CONFEMEN et les ministères en charge de l'éducation des pays concernés.

En accord avec l'ensemble des partenaires des CREF, l'édition pilote 2021 sera organisée exclusivement en ligne à l'échelle de 23 pays de l'espace francophone.

II. Objectif

Les Olympiades internationales de langue française visent à renforcer l'usage du français chez les jeunes francophones en valorisant la maîtrise ainsi que les opportunités d'échanges linguistiques, culturels et de mise en réseaux qu'il permet.

Les objectifs globaux :

- Promouvoir la langue française et les valeurs de la Francophonie ;
- Répondre à la demande des jeunes formulée lors de la Grande consultation jeunesse de promouvoir la langue française et de bénéficier d'une meilleure éducation et d'être ensemble ;
- Promouvoir la créativité des jeunes francophones à travers l'organisation de manifestations linguistiques et culturelles à forte visibilité ;
- Renforcer le dialogue entre acteurs francophones du secteur de l'éducation ;
- Renforcer l'enseignement-apprentissage du français et l'usage de la langue française dans l'enseignement secondaire des pays de l'espace francophone ;

III. Résultats attendus :

Les CREF, en lien avec les Représentations extérieures (REPAO, REPOI, REPECO, REPAP, REPUA) visent les résultats suivants :

- 10 000 jeunes francophones se connectent aux différents événements de l'édition pilote 2021 organisée en ligne.
- 100 jeunes de 23 pays francophones (d'Afrique, d'Asie et d'Europe centrale et orientale) participent à la compétition internationale finale du 7 au 9 décembre 2021.
- 3 webinaires de partage de bonnes pratiques portant sur les systèmes scolaires entre acteurs de l'éducation membres de la CONFEMEN sont organisés en parallèle des Olympiades.
- L'attractivité des Olympiades est renforcée.

L'atteinte de ces résultats sera mesurée à partir des trois indicateurs de résultats suivants :

- Nombre d'inscrits aux épreuves des Olympiades ;
- Nombre de webinaires de partage de bonnes pratiques organisés ou co-organisés par l'OIF ;
- Taux de participation des jeunes francophones issues des zones géographiques (Afrique et Asie du Sud-Est) nouvellement concernées par l'initiative.

II. Stratégie et modalités de mise en œuvre

a. Participants

Les pays identifiés sont : **pour l'Afrique** : Bénin, Burundi, Djibouti, Egypte, Madagascar, Mali, Maurice, République Démocratique du Congo, Royaume du Maroc, Rwanda, Sénégal, Tunisie ; **pour l'Asie Pacifique** : Cambodge, Laos, Vietnam, Vanuatu ;
pour l'Europe centrale et orientale : Albanie, Arménie, Bulgarie, Macédoine du Nord, Moldavie, Roumanie, Slovaquie.

Les Olympiades se déroulent selon des catégories d'âge et de niveau de compétence : pour les élèves (**entre 16 ans et 18 ans)**, à savoir deux sections, selon les compétences linguistiques et communicationnelles en français acquises en contexte formel : **Français langue d'enseignement/Français langue étrangère (niveau B2)**.
Les sections des Olympiades s'adressent aux élèves étudiant le français en régime d'enseignement normal, renforcé ou bilingue selon les cas spécifiques de chaque pays participant.
Chaque pays se présente avec une équipe de 5 élèves pour une des sections correspondant au contexte d'enseignement.

b. Les épreuves

- **Epreuve écrite individuelle : Essai argumentatif.** Chaque candidat élaborera un essai argumentatif sur un thème répertorié (liste de thèmes envoyée en amont). Les thèmes proposés relèvent des thématiques prioritaires pour la Francophonie : le

vivre-ensemble, l'égalité entre les filles et les garçons, la paix, les droits de l'homme, ainsi que la promotion d'autrices et auteurs francophones lauréats du prix des Cinq continents de la Francophonie (relevant de différents espaces de la Francophonie). Durée de l'épreuve : 60 minutes.

- **Epreuve orale collective : Simulation de débat télévisé.** Par équipes nationales et sur un sujet tiré au sort à partir d'une liste de thématiques préalablement envoyée: préparation d'un débat télévisé - recherche sur internet et sélection des informations/documents liés à la thématique, par équipes ; durée – 1 journée - chaque équipe élabore et organise la structure et la présentation de son produit sur la base des informations/documents repérés (formulation de la problématique, argumentation des points de vue, impact, pertinence, solutions/conclusions) ; chaque équipe répartit les rôles pour la présentation de son exposé de sorte que chaque membre prenne la parole ; durée : 20 min par équipe pour le débat télévisé. Les participants seront répartis en 23 équipes nationales de 5 personnes.

c. Commissions

La Commission d'évaluation est composée de :

- Présidente d'honneur – Secrétaire générale de la Francophonie ;
- Co-Présidents – Administrateur de l'OIF et Secrétaire général de la CONFEMEN ;
- Présidente exécutive – Déléguée à l'enseignement du français dans le monde/OIF
- 2 vice-présidents – 1 professeur des universités (en partenariat avec l'Université Senghor) et 1 professeur d'enseignement préuniversitaire ; (en partenariat avec la FIPF)
- 2 secrétaires – 1 informaticien et 1 inspecteur d'académie pour la langue française ;
- 1 coordinateur de l'activité d'évaluation ;
- membres évaluateurs – 24 pour chaque section (1 par pays et un par institution partenaire : OIF/CONFEMEN), des professeurs d'enseignement préuniversitaire à condition de ne pas avoir d'élèves qualifiés/participants au concours dans la catégorie/section en cause, répartis en binômes (équipes de deux évaluateurs).

La Commission de sélection des sujets des épreuves :

- Présidente – Directrice de l'IFEF/OIF;
- 3 présidents exécutifs – désignés par la CONFEMEN, la CONFEJES, l'AUF ;
- 3 vice-présidents – Afrique, Asie, Europe ; (points focaux des CREF des ministères partenaires).
- 1 secrétaire – inspecteur d'académie pour la langue française;
- le professeur coordinateur de chaque pays participant au concours;

d. Règlement international des Olympiades

Elaboré par l'OIF et la CONFEMEN.

e. Les prix

Les meilleurs participants sont récompensés par des médailles d'or, d'argent et de bronze en individuel et en équipe, accompagnées d'une attestation ainsi que par un prix d'une

valeur de 1000 € (premier prix), 800 € (deuxième prix), 500 € (troisième prix) par catégories. Ce prix sera remis par le ministre de l'Éducation du pays dont est originaire le lauréat (pour les épreuves individuelles) et l'équipe (pour les épreuves collectives). Les équipes internationales lauréates recevront des prix respectivement de 500 € par personne pour le premier prix (valeur globale 2500 €), 300 pour le deuxième prix (valeur globale 1500 €) et 200 pour le troisième prix (valeur globale 1000 €).

Les meilleurs essais argumentatifs seront publiés en ligne dans un recueil.

Les meilleurs débats télévisés seront diffusés sur les canaux de diffusion et les réseaux sociaux des partenaires.

f. Gestion administrative

Comité d'organisation international composé de :

Co-Présidents : 1 responsable CREF et 1 membre de la CONFEMEN

Vice-Président : 1 point focal CREF

Membres :

- **OIF (2 membres : 2 Responsables des CREFs)**
- **CONFEMEN (2 membres)**
- **1 point focal par pays (23 membres)**

III. Calendrier

3 août 2021 : envoi d'une lettre commune aux deux institutions organisatrices accompagnéedes Termes de référence.

30 septembre 2021 : sélection nationale : transmission des listes des participants par les pays.

12 octobre 2021 : sélection des thèmes et transmission aux participants, ainsi que le Règlement international des Olympiades de français.

15 novembre 2021 : finalisation du déroulé et des aspects techniques de déroulement des Olympiades.

15 novembre-29 novembre 2021 : entraînement des équipes et webinaires de partages de bonnes pratiques.

29 novembre – 6 décembre 2021 : campagne publicitaire de présentation des jeunes.

7 – 9 décembre 2021 : Premières Olympiades internationales de la langue française en ligne.

CONTACTS : Olympiadesinternationales2021@francophonie.org